

France Stratégie a publié le mardi 27 novembre 2020 les résultats d'une étude visant à identifier les facteurs déterminant les choix de localisation des entreprises multinationales non européennes en Europe, et plus précisément de leurs sites de production, de leurs centres d'innovation et de leurs sièges sociaux. L'étude utilise les données de l'observatoire Europe de Business France, qui compile la localisation de projets d'investissement transfrontaliers pour 27 pays européens et de leurs 222 régions constitutives, sur la période 2007-2018, hors opérations de fusion-acquisition.

ELEMENTS CLES

- La co-localisation est un déterminant majeur dans le choix de localisation : L'existence préalable d'un centre de production en France augmente la probabilité d'y installer un centre d'innovation d'environ 74 %. De son côté, l'existence préalable d'un centre d'innovation augmente la probabilité d'y installer un centre de production de l'ordre de 62 %.
 - Les estimations suggèrent qu'une baisse des impôts de production de 5 Md€ conduirait à une augmentation de 2,3 % de la probabilité qu'une entreprise localise un centre de production en France.
 - Une baisse de l'impôt sur les sociétés de 5 Md€ entraînerait une hausse de 8 % de la probabilité de choisir la France comme siège social pour les multinationales extra-européennes.
 - La baisse du taux d'imposition des sociétés à 25 % programmée à l'horizon de 2022, devrait améliorer l'attractivité du pays pour les sièges sociaux.
 - Une baisse du coût du travail en France de 10 % entraînerait ainsi une hausse de 10 % de la part des investissements de production reçus par la France.
-
- 38 615 projets d'investissement ont été recensés en Europe par l'Observatoire de Business France. Ces investissements concernent 23 secteurs et plus de 18 000 entreprises différentes. 27 pays de destination sont considérés : 25 membres de l'Union européenne, ainsi que la Norvège et la Suisse. Parmi ces projets seuls les investissements issus d'entreprises extra-européennes sont considérés dans l'étude.
 - En termes d'IDE, on constate que les pays assimilés à des paradis fiscaux (Luxembourg, Suisse, etc.) sont plutôt spécialisés dans les sièges sociaux ; les pays d'Europe centrale et orientale, disposant d'une main d'œuvre moins coûteuse, le sont plutôt dans la production ; **les pays occidentaux (dont la France) le sont plutôt dans l'innovation.**
 - La France fait partie des trois principaux pays d'accueil en Europe, avec le Royaume-Uni et l'Allemagne en matière de projets de centres d'innovation. Depuis 2014, l'Hexagone connaît une nette progression au point qu'en 2018, la France s'est placée au premier rang, nettement devant l'Allemagne et le Royaume-Uni avec plus de 60 projets selon les chiffres de Business France
 - France stratégie démontre que bien que les entreprises multinationales mettent la réduction des coûts de production au centre de leurs choix d'implantation, cette dimension coexiste avec d'autres considérations : **les synergies géographiques et les dispositifs fiscaux.**
 - La co-localisation des activités joue un rôle central dans le choix d'implantation des multinationales. Les décisions de localisation concernant les activités d'innovation et les activités de production s'influencent mutuellement. En effet, les entreprises ont tendance à co-localiser au sein d'un même territoire leurs unités de production et les

centres d'innovation. L'existence préalable d'un centre de production en France augmente la probabilité d'y installer un centre d'innovation d'environ 74 %. De son côté, l'existence préalable d'un centre d'innovation augmente la probabilité d'y installer un centre de production de l'ordre de 62 %.

- Les dispositifs fiscaux mis en place par les États ont aussi un impact fort sur leur attractivité :
 - La France est le pays européen qui présente **le taux le plus élevé d'impôt sur les sociétés, 31 % aujourd'hui pour les grandes entreprises. La baisse du taux d'imposition des sociétés à 25 % programmée à l'horizon de 2022**, devrait améliorer l'attractivité du pays pour les sièges sociaux. Une **baisse de l'impôt sur les sociétés de 5 Md€ entraînerait une hausse de 8 % de la probabilité de choisir la France comme siège social** pour les multinationales extra-européennes.
 - **La France se positionne en deuxième position concernant le taux élevé de l'impôt de production**, derrière la Grèce. Les estimations suggèrent **qu'une baisse des impôts de production de 5 Md€ conduirait à une augmentation de 2,3 % de la probabilité qu'une entreprise localise un centre de production en France**.
 - Le point fort de la France est en revanche d'offrir d'importantes incitations fiscales en faveur de la R & D notamment via le crédit impôt recherche (CIR). Une hausse des aides fiscales à la R & D de 5 Md€ se traduirait par une hausse de 43 % de la part des investissements d'innovation reçus par la France.

Tableau 2 – Hausse de la probabilité de choisir la France

	Production	Innovation	Siège social
Baisse de 5 Md€ de l'impôt sur les sociétés	0	0	7,9 %
Baisse de 5 Md€ des impôts de production	2,3 %	0	6,6 %
Hausse de 5 Md€ des aides à la R&D		42,6 %	
Baisse de 5 Md€ du coût du travail	0,6 %	0	–

Note : effet non significatif (0) ou négatif (-). Estimations avec le modèle logit conditionnel au niveau national pour les investissements de création de site uniquement.

METHODOLOGIE

L'étude de France Stratégie a utilisé les données d'investissement direct à l'étranger (IDE) compilées par l'observatoire Europe de Business France, dans 27 pays européens et de leurs 222 régions constitutives, sur la période 2007-2018, hors opérations de fusion-acquisition pour mener une analyse économétrique. Le but est d'identifier les facteurs déterminant les choix de localisation des entreprises multinationales pour leurs sites de production, centres d'innovation et pour leurs sièges sociaux. Ce travail se focalise sur les fonctions les plus mobiles et donc les plus influencées par les coûts de production, l'environnement des affaires et les politiques publiques.

Une limite de l'analyse est que l'étude porte uniquement sur les investissements en Europe d'entreprises extra-européennes afin d'éviter le biais de sélection associé au fait que les décisions de multinationales européennes d'investir dans leur propre pays ne sont pas connues.

Pour en savoir plus : <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-ns-attractivite-investissements-etrangers-novembre.pdf> / Le rapport complet : https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-dt-attractivite-determinants-localisation-novembre_0.pdf

Business France participe au développement et à la réussite internationale des entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, en les accompagnant du début à l'aboutissement de leurs projets. www.businessfrance.fr/